

# Assemblée Générale Ordinaire De l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine

Lundi 10 décembre 2018 – 14h00

## *Dossier préparatoire*

*Ouverture de la séance par le président de l'association*

### Assemblée Générale Ordinaire

1 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 2017

2 Présentation du programme EPISEINE  
(Conférence par un représentant de l'EPTB Seine Grands Lacs)

3 Point d'actualité PPRT

#### *BILAN 2017*

4 Rapport d'activités 2017

5 Rapport financier 2017

6 Rapports des commissaires aux comptes

7 Approbation de l'exercice clos

#### *PROGRAMME D' ACTIONS*

8 Programme d'actions 2018

#### *FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DE L'ORMES*

9 Présentation du budget prévisionnel 2018

10 Renouvellement de 2 membres élus au sein du Conseil d'Administration

#### *QUESTIONS DIVERSES*

11 Questions diverses - Clôture



**OFFICE DES RISQUES MAJEURS DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE  
ORMES  
Association**

Siège Social : Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH)  
Hôtel d'Agglomération – 19 rue Georges Braque – 76600 La Havre

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
du 20 novembre 2017**

Le 20 novembre 2017, à l'Hôtel de Ville du Havre, Salle du Conseil Municipal, a eu lieu une Assemblée Générale Ordinaire de l'ORMES.

Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Luc LEMONNIER, ouvre la séance à 10H44.

*Etaient présents :*

Luc LEMONNIER, administrateur, CODAH  
Luc LEMONNIER, maire du Havre  
Alban BRUNEAU, administrateur, CODAH  
Luc LEMONNIER, maire de Gonfreville l'Orcher  
Didier SANSON, administrateur, Caux Estuaire  
Didier SANSON, maire d'Etainhus  
Jean-Michel ARGENTIN, administrateur Caux Estuaire  
Jean-Michel ARGENTIN, maire d'Oudalle  
François HAAS, administrateur, CCI Seine Estuaire  
Olivier CLAVAUD, administrateur, Commission risques industriels  
Olivier CLAVAUD directeur de CHEVRON ORONITE  
Raphaël WIETZKE, administrateur, Commission risques industriels  
Raphaël WIETZKE, directeur de SEDIBEX  
Baptiste MAURAND, administrateur, GPMH  
Emmanuel LUDOT, administrateur, GPMH  
Pascal REGHEM, administrateur, Université du Havre  
Jean-Marie DUBOS, administrateur, SAFRAN NACELLES  
Jean-Marie DUBOS, directeur de SAFRAN NACELLES  
Jean-Louis MAURICE, maire de Fontaine-la-Mallet  
Dominique GRANCHER, maire de Mannevillette  
Patrick BUSSON, maire de Saint-Laurent-de-Brèvedent  
Gilbert LE MAITRE, maire de Saint-Vigor-d'Ymonville  
Albert PEETERS, directeur de SHMPP  
Tom SCHOCKAERT, directeur de TOTAL Raffinage France – Plateforme de Normandie

*Représentés :*

Olivier HAAS, maire de La Remuée, est représenté par Jack OGER  
Bertand GIRARDIN, maire de Saint-Romain-de-Colbosc est représenté par Claude FOUACHE  
Thierry QUENOUILLE, directeur de LUBIRZOL est représenté par Gilles MALICORNE  
Olivier CLAVAUD, président de SYNERZIP-LH est représenté par Jean-Michel VILLEVAL

Pouvoirs :

Daniel SOUDANT, administrateur, CODAH donne pouvoir à Luc LEMONNIER  
Jacques DELLERIE, administrateur Caux Estuaire donne pouvoir à Didier SANSON  
Dimitri LEFEBVRE, administrateur Université du Havre donne pouvoir à Pascal REGHEM  
Philippe AUGIER, maire de Deauville donne pouvoir à Luc LEMONNIER  
Bernard LECARPENTIER donne pouvoir à Michel JURADO  
Daniel FIDELIN, maire de Montivilliers donne pouvoir à Jean-Pierre QUEMION  
Pascal LEPRETTRE, maire de Rolleville donne pouvoir à Didier SANSON  
Denis MERVILLE, maire de Sainneville-sur-Seine donne pouvoir à Philippe CHAMPION  
Bernard RIBET, maire des Trois Pierres donne pouvoir à Jean-Michel ARGENTIN  
Ludovic LEMAGUEROU, directeur de CARE donne pouvoir à François HAAS  
Bruno OUTIL, directeur de la C.I.M donne pouvoir à Albert PEETERS  
Éric CARIDROIT, directeur d'ERAMET donne pouvoir à Olivier CLAVAUD  
Pascal AMBOS, directeur de la centrale EDF donne pouvoir à Arnaud PERQUIA  
Patrick FAGEOL, directeur d'OMNOVA SOLUTIONS SAS donne pouvoir à Olivier CLAVAUD  
Éric VAN KALMTHOUT, directeur de TOTAL FLUIDES donne pouvoir à Tom SCHOCKAERT

Absents :

Jean-Baptiste GASTINNE, administrateur, Ville du Havre  
Daniel SOUDANT, maire de Manéglise  
Jacques DELLERIE, maire de Sandouville  
Nadine BOUTIGNY, maire de Gommerville  
Didier LUTSEN, administrateur CCI Seine Estuaire  
Christian GRANCHER, maire de Cauville  
André CHALARD, maire d'Épretot  
Gilbert CONAN, maire d'Épouville  
Hubert DEJEAN DE LA BATIE, maire de Sainte-Adresse  
Hubert BENARD, maire de Gainneville  
Sylvain VASSE, maire de Graimbouville  
Christine MOREL, maire d'Harfleur  
Michel LAMARRE, maire d'Honfleur  
Michel RATS, maire de La Cerlangue  
Michel-Olivier MATHIEU, maire de La Rivière-Saint-Sauveur  
Denis NAVARRE, maire de Notre-Dame-du-Bec  
Jean-Louis ROUSSELIIN, maire d'Octeville-sur-Mer  
Avelyne CHIROL, maire de Rogerville  
André GUEROULT, maire de Saint-Aubin-de-Routot  
Valérie HUON-DEMARE, maire de Saint-Gilles-de-la-Neuville  
Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, maire de Saint-Martin-du-Manoir  
Jocelyne GUYOMAR, maire de Saint-Vincent-de-Cramesnil  
Didier ALO, directeur d'AIR LIQUIDE France Industrie  
Jean-François FERRAS, directeur d'ALKION  
Nathan MARASHI, directeur de PPG COATING  
Laurent GALLIEN, directeur de SEREP  
Damien LEBAIR, chef de centre à SIGALNOR  
Gilles RASKOPF, directeur de YARA France

Présents non votants :

Bruno PACCOUD, Commissaire aux comptes, KPMG  
Gilles PIERRE, CODAH  
Jean-Louis MIGNARD, CODAH  
Pascal MALLET, CODAH  
Cristina BRAGA MOREIRA, ORMES

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2016

### *BILAN 2016*

2. Rapport d'activités 2016
3. Rapport financier 2016
4. Rapports des commissaires aux comptes
5. Approbation de l'exercice clos

### *PROGRAMME D' ACTIONS*

6. Evolutions de l'ORMES
7. Programme d'actions 2017

### *FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DE L'ORMES*

8. Présentation du budget prévisionnel 2017

### *QUESTIONS DIVERSES*

9. Questions diverses - Clôture

## **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2016**

Le Président demande aux membres de l'Assemblée Générale s'ils ont des remarques particulières sur la rédaction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2016, qui a été adressé à l'ensemble des membres de l'Association.

Aucune observation n'étant formulée, le Président soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la première résolution :

### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 20 novembre 2017, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 29 avril 2016, approuve le texte qui a été adressé à l'ensemble des membres de l'Association.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## **2. Rapport d'activités 2016**

Le Président donne la parole à Jean-Louis MIGNARD pour la présentation du rapport d'activités.

Monsieur Jean-Louis MIGNARD soulève le fait que l'année 2016 a été une année sensible en termes de risques. Il nous donne l'exemple au niveau technologique de l'explosion

survenue chez TOTAL suivie d'un incendie maîtrisé qui a conduit à un renforcement des équipes d'astreinte et un dispositif permettant la transmission d'information plus rapide.

En ce qui concerne les risques naturels, Monsieur Jean-Louis MIGNARD évoque un effondrement de falaise qui a eu lieu entre le Havre et Sainte-Adresse (sans victime) et qui a conduit à sécuriser le secteur. Il nous précise qu'il y a également eu une surcote marine, l'une des plus importante depuis 1982, qui n'a pas engendré de dommage car elle n'a pas eu lieu lors d'une marée haute.

Points Marquants en 2016 :

- Le PPRT a été approuvé le 17 octobre 2016 par la Préfète après une longue négociation et a conduit à un dispositif de mesures équilibrées permettant de préserver l'habitat, les activités économiques et le développement économique du territoire.
- Dans le cadre de ce PPRT a également été créée l'association E-SECUZIP devenue SYNERZIP-LH qui travaille actuellement en collaboration avec l'ORMES.
- En 2016, l'ORMES a finalisé et produit l'atlas des risques technologiques permettant d'évaluer l'ensemble des risques auxquels sont confrontés les occupants de la zone industrielle et portuaire du Havre.
- A partir des études de l'ORMES, la CODAH a mené une étude de faisabilité d'un clapet anti-retour pour protéger le quartier Saint Nicolas au Havre des submersions marines.
- Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Littoraux de la Plaine Alluviale Nord de la Seine (PPRL PANES), l'ORMES a mis à disposition et présenté ses travaux préliminaires à une étude d'aléa lancée en groupement de commande avec la DDTM76, le GPMH, Caux Estuaire et la CODAH dans le but de préciser les niveaux de surcotes et leurs impacts sur le territoire.
- Un Benchmarking territorial a été lancé sur les outils de résilience aux inondations (Préfecture de police de Paris, Siège de Radio-France, Etablissement de Soutien Logistique du Ministère de l'Intérieur).
- Un partenariat a été instauré avec la CODAH, ENEDIS et le GPMH dans le cadre d'un groupe de travail national sur la « résilience des réseaux techniques » au risques naturels.
- L'ORMES et la CODAH ont été invitées à participer à la table ronde des journées internationales REFMAR organisées par l'UNESCO, le SHOM et le BRGM sur les surcotes marines. Participation à des colloques sur le sujet. Ils ont également participé aux Assises Nationales sur les Risques Naturels à Marseille ainsi qu'à la table-ronde « Axe Seine » de l'Ecole urbaine de SciencesPo Paris.
- L'ORMES a également valorisé des actions collectives par la parution et diffusion de flyers rappelant la signification des sirènes correspondant au signal d'alerte et rappelant les réflexes à adopter en cas d'accidents majeurs. Le plan familial de mise en sûreté a été mis à jour et un premier test a été effectué auprès des classes du collège Gustave Courbet à Gonfreville l'Orcher.
- Le site internet de l'ORMES a été modernisé et actualisé.
- L'ORMES a participé aux forums « ta santé, ta planète » afin de sensibiliser les collégiens et lycéens aux questions de risques majeurs.

Le Président remercie Monsieur Jean-Louis MIGNARD pour la présentation du rapport d'activités 2016 et demande si celui-ci soulève des questions.

Aucune observation n'étant formulée, le Président soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la deuxième résolution :

## DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 20 novembre 2017, après en avoir délibéré, approuve le rapport d'activités de l'exercice 2016, qui a été établi sous l'autorité du Président de l'association et adopté par son conseil d'administration dans sa séance du 16 octobre 2017.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **3. Rapport financier 2016**

Le Président invite Monsieur HAAS, trésorier de l'ORMES à présenter le rapport financier de l'exercice 2016.

Monsieur HAAS présente le compte d'exploitation de l'association pour l'exercice 2016.

## COMPTE D'EXPLOITATION 2016

	2015		2016	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>Produits d'exploitation</b>				
Cotisations des membres fondateurs	70 300,00 €		70 300,00 €	
Cotisations des membres actifs				
Entreprises à risques	46 500,00 €		43 500,00 €	
Collectivités	3 600,00 €		3 600,00 €	
Autres entreprises	100,00 €		100,00 €	
Cotisations à recevoir	- €		- €	
<b>TOTAL</b>	<b>120 500,00 €</b>		<b>117 500,00 €</b>	
<b>Produits financiers</b>				
Gain de change ou de conversion	4,04 €		1,65 €	
Intérêts du compte sur livret	1 727,43 €		1 304,24 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 731,47 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 305,89 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>122 231,47 €</b>		<b>118 805,89 €</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>				
Salaires, Traitement et Charges sociales		55 770,68 €		49 271,46 €
Honoraires		5 776,00 €		5 160,00 €
Fournitures de bureau		1 170,37 €		550,52 €
Frais de télécommunications		1 622,98 €		1 609,14 €
Frais de reproduction		6 634,32 €		6 616,88 €
Frais postaux		1 239,08 €		947,79 €
Gestion bancaire par Internet / Frais bancaire		132,70 €		132,84 €
Charges locatives		102,00 €		102,00 €
Convention de mise à disposition des véhicules CODAH		818,00 €		773,00 €
Frais de déplacement		58,28 €		12,80 €
Frais divers		409,08 €		474,98 €
Impôts et taxes		236,00 €		162,00 €
Assurances		901,81 €		937,33 €
Créances des exercices antérieurs		- €		- €
Amortissement des immobilisations		559,62 €		389,93 €
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur		2 511,10 €		
Transfert charges d'exploitation pour projets associatifs	1,82 €		1 465,79 €	
Transfert charges d'exploitation pour fonds dédiés	5 428,25 €		3 151,88 €	
<b>TOTAL</b>	<b>5 430,07 €</b>	<b>77 942,02 €</b>	<b>4 617,67 €</b>	<b>67 140,67 €</b>
<b>Actions</b>				
Haut Comité Français Défense Civile		67,90 €		306,05 €
Hébergement site Internet		368,58 €		504,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>436,48 €</b>		<b>810,05 €</b>
<b>Fonds dédiés</b>				
CIFAL		- €		- €
Gestion collective des risques de l'estuaire		84 212,75 €		48 897,58 €
Evaluation de l'impact des surcotes marines		- €		- €
Reprise Fonds dédiés	84 212,75 €		48 897,58 €	
<b>TOTAL</b>	<b>84 212,75 €</b>	<b>84 212,75 €</b>	<b>48 897,58 €</b>	<b>48 897,58 €</b>
<b>Projets associatifs</b>				
Développement de l'information aux populations résidentes		26,40 €		16 420,12 €
Gestion collective des risques de l'estuaire				4 854,15 €
Charges de fonctionnement / projets		1,82 €		1 465,79 €
<b>TOTAL</b>		<b>28,22 €</b>		<b>22 740,06 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>72 976,65 €</b>		<b>86 073,11 €</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>122 231,47 €</b>	<b>72 976,65 €</b>	<b>118 805,89 €</b>	<b>86 073,11 €</b>

RESULTAT EXERCICE		49 254,82 €		32 732,78 €
-------------------	--	-------------	--	-------------

Gestion des Fonds dédiés	Solde au 31/12/2015	Ajustements 2016	Opérations 2016	Charges de fonctionnement 2016	Solde au 31/12/2016
CIFAL	14 236,61 €	- 14 236,61 €	- €	- €	- €
Gestion collective des risques de l'estuaire	14 660,97 €	34 236,61 €	- 45 745,70 €	- 3 151,88 €	0,00 €
Evaluation de l'impact des surcotes marines	23 796,27 €	- 20 000,00 €	- €	- €	3 796,27 €
<b>TOTAL Fonds dédiés</b>	<b>52 693,85 €</b>	<b>- €</b>	<b>-45 745,70 €</b>	<b>- 3 151,88 €</b>	<b>3 796,27 €</b>

Le Président remercie Monsieur HAAS et donne la parole à Monsieur PACCOUD du KPMG, commissaire aux comptes de l'ORMES.

#### **4. Rapport des commissaires aux comptes**

Monsieur Bruno PACCOUD certifie que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de l'association. Il revient sur le sujet des fonds dédiés évoqués par Monsieur HAAS, en constatant que ceux-ci sont quasiment épuisés. Il précise que si l'ensemble des missions sont terminées, il faudrait faire un point concernant la somme restante soit 3 796,00 €.

#### **5. Approbation de l'exercice clos**

Suite à l'exposé de ces différents rapports, conformément à l'article 25 des statuts de l'Association, et aucune intervention n'étant sollicité, le Président soumet au vote de l'Assemblée Générale la troisième résolution :

##### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 20 novembre 2017, après en avoir délibéré, donne quitus pour leur gestion de l'exercice 2016 aux administrateurs et au trésorier de l'association et approuve l'affectation du résultat 2016.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### **6. Évolution de l'ORMES**

Le Président invite Monsieur Jean-Louis MIGNARD à présenter les évolutions de l'association.



Le PPRT est passé de la phase de conception à la phase opérationnelle. Depuis, les différentes conventions financières qui préside à l'exécution de ce PPRT sont en cours de signature. La mise en œuvre concernant les mesures de protection des habitations est attribuée à la CODAH et celle relative aux activités économiques, à l'association SYNERZIP-LH. De ce fait, il a été proposé que l'ORMES conserve et développe une mission générale de coordination et d'information face aux risques majeurs. Mais également qu'elle continue à travailler sur la communication du territoire en produisant et diffusant une information préventive sur les risques et en poursuivant la diffusion du PFMS. L'ORMES a également comme mission de porter l'image d'un territoire organisé face aux risques au travers de formations, de colloques...

Une collaboration entre l'ORMES et SYNERZIP-LH est mise en place. Celle-ci a pour principe de capitaliser sur la marque ORMES, identifiée pour porter l'image d'un territoire organisé face aux risques technologiques et de partager le savoir-faire de l'ORMES. Le travail fait, doit pouvoir être utilisé dans la mise en œuvre du PPRT (ex : contenu de l'atlas des risques) et aussi permettre de capitaliser sur les synergies ORMES et SYNERZIP-LH afin d'assurer un pilotage et une coordination de différentes actions de communication encore plus efficaces. Par conséquent, l'association est désormais localisée dans les locaux de la CCI Seine-Estuaire au sein de l'association SYNERZIP-LH. Le poste d'assistante de direction demeure quant à lui à la charge financière et administrative de l'ORMES.

L'ORMES dispose également d'autres missions telles que : l'animation du réseau, la veille événementielle et documentaire, le suivi administratif et comptable.

Le Président remercie Monsieur Jean-Louis MIGNARD pour avoir présenté les évolutions de l'association.

## **7. Programme d'actions 2017**

Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Louis MIGNARD pour présenter le programme d'actions 2017 :

Monsieur Jean-Louis MIGNARD commente le tableau ci-dessous :

# PROGRAMME D' ACTIONS 2017

Programme d'actions	Conditions de mise en œuvre
<p>Gestion collective des risques technologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en œuvre du PPR2 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux travaux des différents comités pilotés par les services de l'Etat (habitat, activités économiques)</li> </ul> </li> <li>❖ Participation aux travaux de la Commission de Suivi de Site (CSS) et du SPPPI</li> </ul>
<p>Commission « surcotes marines »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 3 actions qui anticipent la mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) du Territoire à Risque Inondation d'importance nationale du Havre :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Une action formation avec une première session de sensibilisation sur le thème « inondations- submersions et interpéries » réalisée avec ENEDIS et le GPMH afin de sensibiliser des correspondants communaux pour 11 communes sur les problématiques d'inondation et de réseaux enterrés (mars 2017) ;</li> <li>2) Poursuite des études d'alaéa sur les submersions marines de Sainte-Adresse à Tancarville . La première phase d'études réalisées en collaboration avec les services de l'Etat est achevée. Nous sommes actuellement dans la phase 2. Phase 2 : Définition de l'alaéa de submersion marine pour différentes occurrences et réalisation des cartographies qui s'inscrivent dans le cadre du Plan de Prévention du Risque Littoral (PPRL) submersion marine prescrit par le Préfet.</li> <li>3) Déploiement par la collectivité d'un plan d'action visant à la mise en place de clapets anti-retour. Ce type de dispositif vient d'être mis en service sur l'exutoire pluvial situé Quai Renault, quartier St Nicolas afin d'éviter les remontées d'eau de mer en cas de grande marée et de de surcotes marines et les débordements des réseaux en cas d'épisodes de pluies soutenues.</li> </ol> </li> </ul>
<p>Valorisation du territoire autour de la résilience du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 2 événements nationaux et 1 événement international :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux Rencontres de l'ingénierie territoriale en juin 2017 au Havre sur le thème « résilience et territoire » organisées par l'Association française des ingénieurs territoriaux et par le Centre National de formation de la Fonction publique territoriale</li> <li>- Participation au Colloque national « Risques et résilience des territoires » du ministère de la transition écologique et solidaire et de la Société Hydrotechnique de France – table ronde à l'Ecole des Ponts – Marne-la-vallée</li> <li>- Participation à la session « agir » organisé par l'agence française de biodiversité au pavillon français de la COP 23 à Bonn. Novembre 2017</li> </ul> </li> </ul>
<p>Information préventive</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développement de l'information aux populations résidentes               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition de 50 000 exemplaires du Plan familial de mise en sûreté personnalisé avec la préfecture de Seine-Maritime « je me protège en famille »</li> </ul> </li> </ul>

Le Président remercie Monsieur Jean-Louis MIGNARD pour sa présentation du programme d'actions 2017 et demande à l'Assemblée s'il y a des questions. Aucune observation particulière n'étant formulée, le Président soumet à l'assemblée Générale Ordinaire la quatrième résolution :

#### QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 20 novembre 2017, après en avoir délibéré, adopte le programme d'actions pour l'année 2017, qui a été établi sous l'autorité du Président de l'Association et adopté par son Conseil d'Administration dans sa séance du 16 octobre 2017.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **8. Présentation du budget prévisionnel 2017**

Le Président transmet la parole à Monsieur HAAS pour la présentation du budget prévisionnel 2017.

Monsieur François HAAS commente le tableau ci-dessous :

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2017

	2016		2017		ARRÊTÉ AU 31/10/17		PROJECTION AU 31/12/17	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>Produits d'exploitation</b>								
Cotisations des membres fondateurs	70 300,00 €		70 300,00 €		70 300,00 €		70 300,00 €	
Cotisations des membres actifs	46 500,00 €		- €		- €		- €	
Entreprises à risques	3 600,00 €		3 600,00 €		3 600,00 €		3 600,00 €	
Collectivités	100,00 €		- €		- €		- €	
Autres entreprises			35 000,00 €				35 000,00 €	
SYNERZIP								
<b>Produits financiers</b>								
Gain de change ou de conversion			- €		- €		- €	
Intérêts du compte sur livret			- €		- €		- €	
<b>TOTAL</b>	<b>120 500,00 €</b>		<b>108 900,00 €</b>		<b>73 800,00 €</b>		<b>108 900,00 €</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>								
Salaires, Traitement et Charges sociales		65 000,00 €		62 000,00 €		27 759,70 €		35 347,60 €
Honoraires		5 600,00 €		5 200,00 €		7 735,20 €		7 860,00 €
Fournitures de bureau		1 500,00 €		1 000,00 €		- €		- €
Frais de télécommunications		1 700,00 €		1 700,00 €		1 861,18 €		1 943,98 €
Site Web-ORMES		1 000,00 €		800,00 €		2 160,00 €		2 160,00 €
Frais de reproduction		7 500,00 €		7 000,00 €		6 633,92 €		6 633,92 €
Frais postaux		1 500,00 €		1 300,00 €		219,72 €		219,72 €
Gestion bancaire par Internet		150,00 €		150,00 €		120,78 €		143,22 €
Charges locatives		102,00 €		102,00 €		102,00 €		102,00 €
Convention de mise à disposition des véhicules CODAH		980,00 €		980,00 €		1 359,28 €		980,00 €
Frais divers		1 000,00 €		800,00 €		162,00 €		162,00 €
Impôts et taxes		600,00 €		500,00 €		916,31 €		916,31 €
Assurances		950,00 €		1 000,00 €		- €		1 000,00 €
Amortissement des immobilisations		1 000,00 €		500,00 €		- €		500,00 €
HCFDC		-		2 500,00 €		-		2 500,00 €
Contribution projets et fonds dédiés aux charges d'exploitation		6 134,00 €		81 532,00 €		48 928,29 €		56 828,23 €
<b>TOTAL</b>		<b>82 448,00 €</b>		<b>81 532,00 €</b>		<b>83 905,83 €</b>		<b>83 905,83 €</b>
<b>Projets associatifs</b>								
Développement de l'information aux populations résidentes		- €		- €		8 388,82 €		8 388,82 €
Gestion collective des risques de l'estuaire		- €		- €		26 588,72 €		28 232,72 €
Charges de fonctionnement / projets								
<b>TOTAL</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>120 500,00 €</b>	<b>82 448,00 €</b>	<b>108 900,00 €</b>	<b>81 532,00 €</b>	<b>73 800,00 €</b>	<b>83 905,83 €</b>	<b>108 900,00 €</b>	<b>93 621,54 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>38 052,00 €</b>		<b>27 368,00 €</b>		<b>- 10 105,83 €</b>		<b>15 450,23 €</b>	
Fonds de réserve statutaire	20 000,00 €		20 000,00 €		20 000,00 €		20 000,00 €	
<b>Suivi des Fonds dédiés</b>	<b>Solde au 01/01/2017</b>	<b>Ajustements 2017 à prévoir</b>	<b>Ressources 2017</b>	<b>Dépenses 2017</b>				
Evaluation de l'impact des surcoûtes marines	3 796,27 €	- €	3 796,27 €	- €				
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>3 796,27 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 796,27 €</b>	<b>- €</b>				

Après cette présentation du budget prévisionnel 2017, le Président demande aux membres de l'Assemblée s'ils ont des observations ou des questions particulières sur ce budget prévisionnel.

Aucune observation particulière n'étant formulée, le Président soumet à l'assemblée Générale Ordinaire la cinquième résolution :

#### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 20 novembre 2017, après en avoir délibéré, adopte le budget prévisionnel 2017, qui a été établi sous l'autorité du Président de l'Association et adopté par son Conseil d'Administration dans sa séance du 16 octobre 2017.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### **9. Questions diverses – Clôture**

Le Président demande s'il y a des questions diverses.

Monsieur CHAMPION, représentant de la mairie de Sainneville sur Seine, demande si les mairies auront à leur disposition les brochures évoqués précédemment ?

Monsieur Jean-Louis MIGNARD répond qu'il y a déjà eu une phase de diffusion mais s'il y a besoin d'une phase de diffusion complémentaire, il n'y a pas soucis.

Le Président demande s'il y a d'autres questions.

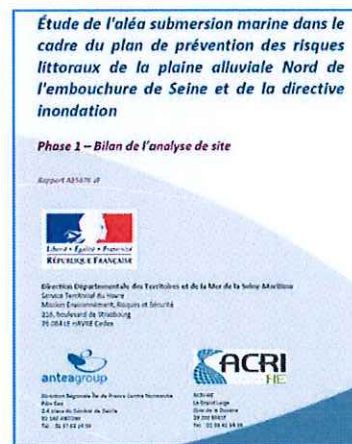
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 11h09.

Le Président  
Luc LEMONNIER

Le secrétaire Général  
Emmanuel LUDOT



# Rapport d'activités 2017



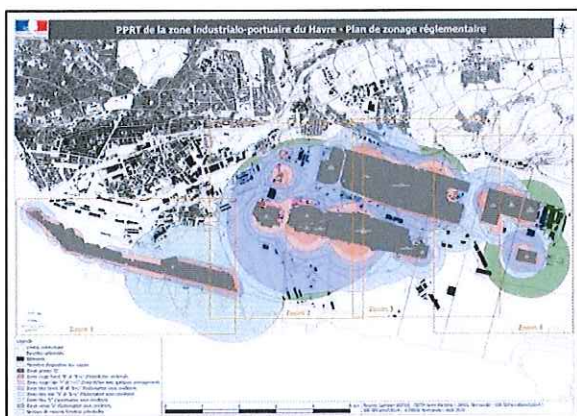
# Sommaire

Le contexte 2017 .....	3
Les membres.....	5
Le fonctionnement statutaire .....	6
Les collaborateurs .....	7
Les projets	
Les risques industriels en 2017 .....	8
Les « Surcotes Marines » .....	10
L'information et la communication .....	13
Le Haut Comité Français pour la Défense Civile.....	17
Glossaire .....	18

# L'actualité 2017 dans l'estuaire de la Seine

## Les risques technologiques

Après enquête publique, la Préfète a approuvé le PPRT le 17 octobre 2016. Sa mise en œuvre débute avec deux volets principaux : l'Habitat et les Activités économiques.



**Pour l'Habitat :** En complément du financement à 100% des travaux, une politique d'accompagnement a été mise en place avec la désignation du prestataire INHARI afin de suivre chacun des dossiers des 300 propriétaires visés sur la commune de Gonfreville-l'Orcher principalement et de Rogerville.

**Sur le volet des activités économiques,** l'ORMES a apporté sa contribution aux travaux de l'association SYNERZIP-LH en vue de mettre en œuvre les mesures organisationnelles du PPRT qui seront mises en place dès 2018.

### Extension du réseau de sirènes en 2017 :

Installation de 4 sirènes supplémentaires sur le territoire de la CODAH :

- Sur le plateau : Epouville, Mare au Clerc
- En ville basse du Havre (Port, Graille-Soquence)

Le parc de sirènes de la CODAH et de Caux Estuaire géré par le Centre Intégré de Gestion de l'Alerte compte 36 sirènes dorénavant.

### Incidents & accidents relevés en 2017 ayant fait l'objet d'un déclenchement de POI et / ou d'une communication :

- Feu de déchets chez SEDIBEX (04/02/2017)
- Départ de feu sur un chemin de câbles électriques chez ERAMET (07/08/2017)
- Rupture d'une canalisation d'air process chez YARA (02/10/2017)
- Départ d'incendie dans un local technique chez SEDIBEX (24/10/2017)
- Fuite d'un bac contenant des hydrocarbures chez SHMPP (22/12/2017)

### Instruction du Gouvernement du 6/11/2017

relative à la mise à disposition et aux conditions d'accès des informations potentiellement sensibles pouvant faciliter la commission d'actes de malveillances dans les ICPE.

## Les risques naturels

### Evènements naturels marquants en 2017 :

**12 janvier :** Tempête EGON, issue d'une dépression de type « explosive » (987.7 hPa), elle a été sous-estimée par les modèles de prévisions (vitesse de déplacement, vitesse des vents) avec des rafales supérieures à 130 km au Havre. Grâce à l'expertise de Météo-France, le passage à la vigilance rouge « vent » a été déclenchée (16h00), mais assez tardivement pour un pic de tempête en soirée.





# Les membres

## Les membres fondateurs



## Les industriels



### SEVESO Seuils Hauts

CARE  
CHEVRON ORONITE  
CIM  
ERAMET  
ALKION (ex-LBC SOGESTROL)  
LUBRIZOL  
OMNOVA SOLUTIONS  
SHMPP  
SIGALNOR  
TOTAL  
Plateforme Normandie  
TOTAL FLUIDES  
YARA

### SEVESO Seuils Bas

AIR LIQUIDE - SOGIF  
PPG COATING

### Etablissements générant des risques

EDF  
SEREP  
SEDIBEX

### Autres acteurs économiques

SAFRAN NACELLES

## Les communes

Cauville  
Deauville  
Épouville  
Épretot  
Étainhus  
Fontaine-la-Mallet  
Fontenay  
Gainneville  
Gommerville  
Gonfreville-l'Orcher  
Graimbouville  
Harfleur  
Honfleur  
La Cerlangue  
La Remuée  
La Rivière-Saint-Sauveur  
Le Havre  
Les Trois-Pierres  
Manéglise  
Mannevillette  
Montivilliers  
Notre-Dame-du-Bec  
Octeville-sur-Mer  
Oudalle  
Rogerville  
Rolleville  
Sainneville-sur-Seine  
Saint-Aubin-Routot  
Sainte-Adresse  
Saint-Gilles-de-la-Neuville  
Saint-Laurent-de-Brévedent  
Saint-Martin-du-Manoir  
Saint-Romain-de-Colbosc  
Saint-Vigor-d'Ymonville  
Saint-Vincent-de-Cramesnil  
Sandouville

## Le bureau



**Président**  
Luc LEMONNIER

**2<sup>nd</sup> Vice-président**  
Baptiste MAURAND

**Trésorier**  
François HAAS

**1<sup>er</sup> Vice-président**  
Didier SANSON

**Secrétaire général**  
Emmanuel LUDOT

## Le bureau

### **CODAH**

Luc LEMONNIER,  
Maire du Havre,  
Président

Alban BRUNEAU,  
Maire de Gonfreville-  
l'Orcher, Vice-  
président en charge  
des risques majeurs

Daniel SOUDANT,  
Maire de Manéglise,  
11<sup>ème</sup> Vice-président

### **CAUX-ESTUAIRE**

Didier SANSON,  
Maire d'Etainhus,  
Président

Jacques DELLERIE,  
Maire de Sandouville,  
Vice-président

Jean-Michel  
ARGENTIN, Maire  
d'Oudalle

### **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE Seine Estuaire**

François HAAS,  
Membre associé

Didier LUTZEN,  
Conseiller technique

### **COMMISSION RISQUES INDUSTRIELS DE LA CCI-Seine Estuaire**

Olivier CLAUDAUD,  
Directeur de  
CHEVRON-ORONITE

\*Raphaël WIETZKE,  
Membre de  
commission risque  
de la CCIH

### **GRAND PORT MARITIME DU HAVRE**

Baptiste MAURAND,  
Directeur général  
adjoint de  
l'exploitation

Emmanuel LUDOT,  
Directeur de la zone  
industrialo-portuaire

### **VILLE DU HAVRE**

Jean-Baptiste  
GASTINNE, Adjoint  
au maire, en charge  
de la concertation  
publique, de la  
qualité de vie, de la  
prévention et de la  
sécurité

### **ENTREPRISE NON-GÉNÉRATRICE DE RISQUES**

Jean-Marie DUBOS,  
Directeur de SAFRAN  
NACELLES

### **UNIVERSITE DU HAVRE**

Pascal REGHEM,  
Président

Damien OLIVIER,  
Professeur des  
universités

\* Membre du conseil  
sortant en 2017

### **Dates clefs 2017**

**Conseil  
Administration**  
20 février 2017  
16 octobre 2017

**Assemblée  
Générale  
Ordinaire**  
20 novembre 2017

# Les collaborateurs

## Administration et communication

### Virginie PAPE

Assistante de Direction

Em@il :

[Virginie.pape@ormes.asso.fr](mailto:Virginie.pape@ormes.asso.fr)

Téléphone : 02.32.74.86.70

## Chargé de mission

### Ismahène TOUATI - SEKKAÏ,

(Départ en Février 2017)

Ingénieur, Chargée d'études risques technologiques

Em@il :

[ismahene.touati@ormes.asso.fr](mailto:ismahene.touati@ormes.asso.fr)

Téléphone : 02.77.61.26.17

## Animation des commissions

### Jean-Sébastien CHABOCHE

(Départ en Septembre 2017)

Adjoint au DGA Qualité de la Vie – CODAH

Atelier Information Préventive

Em@il :

[jean-sebastien.chaboche@codah.fr](mailto:jean-sebastien.chaboche@codah.fr)

Téléphone : 02.35.22.24.19

### Pascal MALLET

Directeur-adjoint de l'Information sur les Risques Majeurs - CODAH

Commission surcotes marines

Em@il :

[pascal.mallet@codah.fr](mailto:pascal.mallet@codah.fr)

Téléphone : 02.35.22.25.39

# Les risques technologiques en 2017



Prévu par la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) est un outil de gestion du territoire autour des sites SEVESO seuil haut.

Il définit, à proximité des installations dangereuses, des zones géographiques à l'intérieur desquelles l'aménagement futur du territoire est réglementé. Le PPRT permet de résorber les situations d'incompatibilités entre urbanisation existante et installations industrielles, situations difficiles héritées du passé.

Prescrit en 2010, le PPRT du Havre, un des plus grands de France avec 16 installations SEVESO SEUIL HAUT, 5 communes concernées et 250 entreprises dans le périmètre d'aléa PPRT, a été approuvé le 17 octobre 2016 par Madame la préfète de Seine-Maritime.

Dans ce cadre, l'ORMES a participé au groupe de travail pour l'élaboration de la stratégie en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

# Une stratégie pour un territoire organisé face au PPRT

Cette stratégie vise à trouver les meilleurs équilibres entre la protection des personnes et des biens et le développement du territoire.

Pour ce faire, les services de l'Etat ont décidé de la mise en œuvre de deux groupes techniques visant les volets suivants :

## 1. Les habitations existantes

Avec la prescription (obligatoire) de travaux de renforcement du bâti de près de 350 logements dont 300 habitations individuelles sur Gonfreville-l'Orcher, Rogerville et Sandouville. La CODAH a mis en place un dispositif d'accompagnement « sur-mesure » des propriétaires afin de faciliter et de massifier les travaux dans des délais maîtrisés.

Des permanences CODAH / Gonfreville-l'Orcher (lundi, mercredi, samedi), de juin à novembre, ont été organisées à Gonfreville-l'Orcher afin de recevoir les ménages concernés et de les informer de la marche à suivre dès 2019.



France Domaine a été sollicité afin d'estimer la valeur des propriétés concernées afin de déterminer l'enveloppe de travaux (10% de la valeur plafonnée à 20 k€).

Le COTECH PPRT HABITAT a invité les organisations professionnelles du bâtiment (CAPEB, FFB) afin d'organiser une sensibilisation et la signature de la Charte par les entreprises intéressées

Le COTECH a invité le CEREMA à venir présenter les guides de diagnostics et de travaux spécifiques aux PPRT.

Le COTECH a établi les conventions de financement et de gestion financière qui ont été complètement signées fin décembre 2017 : Etat, Collectivité, industriels.

## 2. Les activités économiques existantes

Avec l'application de mesures foncières pour une quarantaine d'activités économiques. Toutefois, selon l'ordonnance du 22 octobre 2015, celles-ci peuvent proposer à l'autorité préfectorale des mesures dites alternatives afin de rester en place. Ces mesures doivent améliorer de manière substantielle le niveau de protection des personnes.

Avec l'obligation pour environ 150 entreprises de mettre en œuvre des mesures organisationnelles visant à la mise en sécurité des personnes en cas d'accident. Cela se traduit dans le plan de mise à l'abri des activités économiques (PMA-AE).

Avec la forte incitation pour toutes ces activités de participer à la gouvernance en matière de sécurité portée par SYNERZIP-LH.

Avec la prise en compte par les collectivités et organismes concernés (CODAH, ville du Havre, ville de Gonfreville-l'Orcher, GPMH) de l'accompagnement des activités dans le cadre d'une relocalisation.

# Commission « Surcotes Marines »\*



## Les acteurs

### **Activités Portuaires**

GPMH  
GPMR

### **Services de l'Etat :**

Laboratoire d'Hydraulique Saint-Venant  
(CEREMA)  
Météo-France

### **Associations**

ORMES  
AURH

### **Autres organismes**

GIP Seine Aval  
AESN  
Université du Havre

### **Des enjeux importants**

- 3 500 bâtiments d'habitation
- 300 bâtiments à enjeux pour le territoire
- 2 000 bâtiments d'activités économiques
- 1 000 réservoirs industriels
- 34 usines à risques du PPI
- Plusieurs centaines de kilomètres de voies ferrées

# Rappel des objectifs de l'étude et les résultats 2017

## Les objectifs

Développer la résilience du territoire grâce à l'amélioration de la connaissance des risques et la définition d'une stratégie de gestion des risques et de sa mise en œuvre.

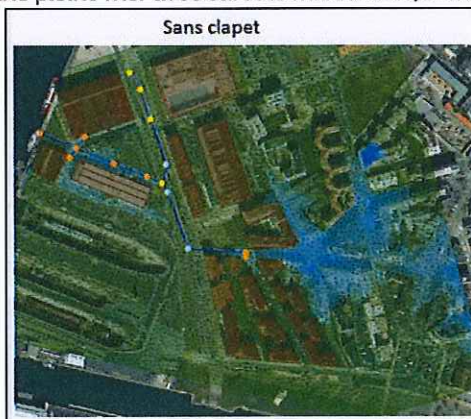
Poursuite de la collaboration avec ENEDIS (Ex ERDF) et le GPMH pour l'étude et la résilience des réseaux aux risques naturels dans le cadre d'un groupe de travail national (Association Française de Prévention des Risques Naturels et Institut de Maîtrise des Risques)

## Les principales avancées 2017

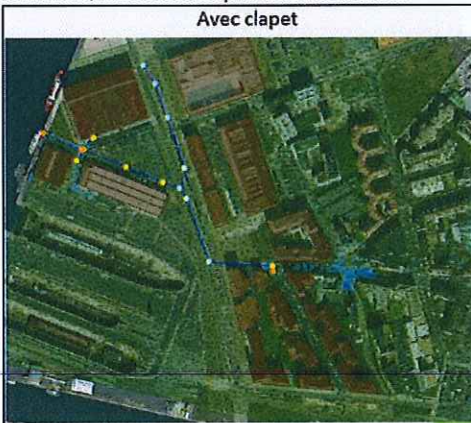
1ère session de formation des Correspondants communaux Inondation-Submersion marine- Intempéries avec ENEDIS, le GPMH et la CODAH : 20 participants pour 11 communes afin de mettre à jour les Plans communaux de sauvegarde (PCS).

Mise en place d'un clapet anti-retour sur le quartier Saint Nicolas avec la CODAH en septembre 2017 à partir de l'étude préliminaire de l'ORMES (Direction Cycle de l'Eau).

Simulation de la concomitance d'une pluie semestrielle et d'une pleine mer avec surcote marine à 10,13 mCMH



Légende : En bleu, les zones susceptibles d'être inondées



## Participation à des événements

21 mars 2017 :

A l'invitation du GIP SEINE AVAL à Rouen, l'ORMES est venu présenter « *Le changement climatique et ses impératifs en terme de gestion des risques* » dans le cadre du séminaire de sensibilisation des partenaires technique du GIPSA.



16 mai 2017 :

Invitation à contribuer à la journée de travail de l'Alliance Nationale de recherche pour l'Environnement (ALLENVI) organisée au CNES Paris sur « *Les nouveaux enjeux scientifiques autour des risques et catastrophes* » pour une expression et une analyse prospective des besoins en matière de gestion des risques sur l'estuaire de la Seine.

1er juin 2017 :

Présentation de la gestion des risques de submersions marines aux Rencontres nationales de l'ingénierie territoriale au Havre

11 octobre 2017 :

Participation à la table-ronde : « La résilience



dans les risques » du colloque Risque, Décision Territoire à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées



10 novembre 2017 :

COP 23 à Bonn,  
Pavillon France



A l'invitation de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB)

## Perspectives 2018

- Accompagnement de la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) du Territoire à Risque Inondation (TRI) du Havre et l'élaboration d'un Plan d'Action de Prévention des Inondations avec le SMBV et le GPMH.
- Rendu de l'étude « aléas » relative aux submersions marines du PPRL et co-rédaction d'un règlement innovant pour le PPRL PANES en lien étroit avec la SLGRI.
- Une action « formation » avec une deuxième session de sensibilisation sur le thème « inondations-submersions et intempéries » réalisée avec ENEDIS et le GPMH afin de sensibiliser des correspondants communaux de Caux Estuaire pour la première fois et de la CODAH en vue de mettre à jour les Plans Communaux de Sauvegarde.

# L'information et la communication



## Médias Sociaux et Gestion des Urgences



Le compte Twitter de l'ORMES est suivi par près de 550 abonnés dont France 3 Normandie, NRJ Le Havre, Le Havre Infos, Honfleur Infos, Le courrier cauchois, Normandie matin, 76 actu, l'INERIS, le HCFDC, le SDIS 14, ENEDIS...

Depuis janvier 2013, l'ORMES est présent sur les médias sociaux notamment avec son compte Twitter @alertestuaire.

Cet outil de communication est alimenté par l'équipe d'astreinte du Centre Intégré de Gestion de l'Alerte et est un relais d'information sur :

- les incidents / accidents majeurs technologiques ou naturels,
- les phénomènes perceptibles,
- le déclenchement de sirènes,
- sur l'actualité de la gestion des risques.

Rétrospective 2017 des risques naturels et technologiques à partir du compte @alertestuaire



## Le site Internet

2016 fut l'année de la refonte du site Internet de l'ORMES et l'ouverture du portail « Grand Public ».

Pour rappel, le site comprend 3 onglets de menus :

- L'actualité ;
- L'office ;
- Les membres de l'association ;

et un accès rapide pour reconnaître les risques, identifier les signaux d'alerte, adopter les bons réflexes et se préparer.

En 2017, l'ORMES a poursuivi l'aménagement du site Internet avec la mise en place du fil Twitter @alertestuaire.



### Les sirènes et l'alerte : 5 questions fréquentes

At-Quil'importe de la CODAH et de Caux Estuaire est couvert par les sirènes du Centre Régional de gestion de l'alerte dans l'Estuaire (CRGEM) ? Le lecteur soumet correspond au... sur la suite »

100% d'actualité



### @alertestuaire, le relai d'information sur Twitter

L'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine investit les réseaux sociaux en créant un compte Twitter

### 11 00 TWITTER @ALTESTUAIRE

#### Alerte Estuaire 14

Exercice Escadre 05h et 12h chez ARIE  
Généralie l'après-midi. Plus d'infos sur  
https://www.ormes.fr

Twitter

#### Alerte Estuaire 12

Marque 100% sur le site. ARIE de  
Caux Estuaire. Les sirènes sont  
prêtes à fonctionner. ARIE, ARIE sur  
https://www.ormes.fr

Twitter

## La campagne de communication

Le premier objectif de communication grand public est « Être capable d'interpréter le signal d'alerte et de connaître les consignes associées ».

La **carte individuelle** qui est un document simple, opérationnel qui permettra en cas d'alerte que toute personne puisse reconnaître l'alerte et se mettre en situation d'adopter les bons comportements.

Cette carte individuelle est diffusée dans le cadre d'une démarche cross média :

- par des présentoirs sur les guichets d'accueil en mairie, intercommunalité,...
- avec les bulletins municipaux, le journal de la CODAH, de Caux Estuaire...
- par dématérialisation sur les sites Internet.

Cette carte fait l'objet d'une affiche à apposer dans tous les lieux publics pour ceux qui le souhaitent afin de sensibiliser la population.

En 2017, l'ORMES a poursuivi sa campagne de sensibilisation sur les *bons réflexes en cas d'accident industriel*, en diffusant auprès de ses membres :



Affiche

La brochure « Je me protège en famille », **Plan Familial de Mise en Sûreté** commun avec le Ministère de l'Intérieur.



Tous ces outils ont été présentés auprès de toutes les communes membres et diffusés de manière dématérialisée.

A ce jour, plus de 66 000 cartes individuelles ont été distribuées.

Ces outils de communication sont toujours à votre disposition.



## Opération de sensibilisation et d'information des collégiens

En 2017, l'idée d'une démarche pédagogique via le collège était à l'étude.

La commune de Gonfreville-l'Orcher s'est proposée de faire le test auprès du collège Gustave Courbet de la commune si l'éducation nationale en est d'accord.

La 1<sup>ère</sup> année, il s'agirait de faire une diffusion auprès de tous les élèves de l'établissement et les années suivantes, à l'attention des classes de 6<sup>ème</sup>.

L'information a été diffusée auprès des 24 classes du collège en session de 30 minutes sur un mois.

Elle s'est articulée autour :

- d'une présentation du service risques majeurs de la ville de Gonfreville-l'Orcher ;
- d'une présentation de la zone SEVESO ;
- d'une présentation des différents dangers sur le territoire de la ville de Gonfreville-l'Orcher ;
- de la diffusion du film « Alerte dans l'estuaire » ;

- d'un débat avec les collégiens (questions/réponses).

Les collégiens ont reçu une valisette comprenant des fiches protocoles et le quizz de l'ORMES qui était à remplir par les familles et à retourner à l'établissement au bout de 15 jours.

La ville de Gonfreville-l'Orcher doit présenter son retour d'expérience au cours du premier semestre 2018.

Selon ce retour, la question de l'extension de la démarche auprès des 28 autres collèges du territoire de l'ORMES sera étudiée en Conseil d'Administration.



## Participation aux forums « Ma santé, Parlons-en »

L'ORMES continue sa participation aux forums « Ma santé, Parlons-en » autour de la politique de santé publique de la CODAH pour valoriser l'information préventive sur les risques majeurs.



Pour rappel, ces forums ont pour objectif de promouvoir les comportements favorables à la santé et à la prévention.

Constitués d'ateliers de sensibilisation et d'information sur les différents risques, proposés par les partenaires associés, ils permettront à l'étudiant de se rendre acteur de sa santé et de sa sécurité.

Le stand de l'ORMES s'articule autour :

- d'un questionnaire sur les risques majeurs ;
- d'un échange avec les étudiants ;
- de la diffusion de la carte individuelle ;
- d'une invitation à se rendre sur le site de l'ORMES pour :
  - o visionner le film « Alerte dans l'estuaire » ;
  - o écouter les sons d'essai, d'alerte et de fin d'alerte ;
  - o compléter le PFMS en famille.

En 2017, 10 forums ont été organisés, accueillant au total 3 291 jeunes. L'ORMES a participé à 7 de ces forums.

# Le Haut Comité Français pour la Défense Civile (HCFDC) « Analyse des risques et menaces »

## Visite de la session nationale

Le 11 décembre 2017, l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine (ORMES) et SYNERZIP-LH ont accueilli à la CCI Seine-Estuaire la promotion 2017 du Haut Comité Français pour la Défense Civile (HCFDC) composée d'une dizaine d'auditeurs du Master 2 « Responsable de plan de continuité d'activité et de gestion de crise » dans lequel s'inscrit la session nationale « Analyse des risques et menaces ».

La matinée a débuté par la visite du bâtiment d'exploitation du Pont de Normandie. Un circuit en car commenté a permis de découvrir la Zone Industrielle et Portuaire du Havre, les installations de Port 2000 et le Terminal Croisière.

L'après-midi s'est poursuivi par les présentations suivantes :

- l'organisation des acteurs de la gestion collective face aux risques majeurs : les collectivités locales (CODAH) et les acteurs économiques (SYNERZIP-LH) ;
- la gestion des submersions marines sur l'estuaire de la Seine et la gestion du risque inondation mise en œuvre par la CODAH ;
- la problématique de sécurité partagée par les acteurs économiques.

Dans un second temps, une table ronde a été organisée et animée par Monsieur Jean-Michel

VILLEVAL, délégué général de l'association SYNERZIP-LH, sur le thème « une vision globale de la sécurité, un atout pour le territoire estuarien et son développement » avec la participation de :

- Monsieur Serge MARIGLIANO, agent de Sûreté Portuaire au GPMH ;
- Monsieur Pascal MALLET, directeur adjoint à la DIRM de la CODAH ;
- Monsieur David AUDOIN du SDIS 76 ;
- Monsieur Gildas MORVAN de LUBRIZOL ;
- Monsieur Olivier CLAVAUD, président de l'association SYNERZIP-LH et directeur du site Chevron Oronite ;
- Monsieur Laurent MAYOR, responsable du Département Incendie et Sécurité, TOTAL Plateforme de Normandie ;
- Monsieur Emmanuel HAUCHARD, directeur adjoint délégué à la direction « Cycle de l'eau » de la CODAH.



# Glossaire

**AESN**

Agence de l'eau Seine Normandie

**AURH**

Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine

**CCI Seine Estuaire**

Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire

**CEREMA**

Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

**GIGNALE**

Centre Intégré de Gestion de l'Alerte de l'Estuaire de la Seine

**CODAH**

Communauté de l'Agglomération Havraise

**CCRI-CCIH**

Commission Risque Industriel de la CCIH

**DIRM**

Direction pour l'Information sur les Risques Majeurs (CODAH)

**GIP**

Groupement d'Intérêt Public

**GIP SA**

Groupement d'Intérêt Public Seine Aval

**GPMH**

Grand Port Maritime du Havre

**Gemapi**

Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations

**GPMR**

Grand Port Maritime de Rouen

**HCFDC**

Haut Comité Français pour la Défense Civile

**ICPE**

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

**IP**

Information Préventive

**ORMES**

Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine

**PFMS**

Plan Familial de Mise en Sécurité

**PMA**

Plan de Mise à l'Abri

**PMA-AE**

Plan de Mise à l'Abri des Activités Economiques

**POI**

Plan d'Opération Interne

**PPI**

Plan Particulier d'Intervention

**PPR**

Plan de prévention des risques naturels prévisibles

**PPRL**

Plan de Prévention des Risques Littoraux

**PPRT**

Plan de Prévention des Risques Technologiques

**SHOM**

Service Hydrographique et Océanique de la Marine

**SLGRI**

Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

**SMBV**

Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux

**TRI**

Territoires à Risques Importants d'inondation

**ZIP**

Zone d'activités Industrielles et Portuaires

# Notes



## COMPTE D'EXPLOITATION 2017

	2016		2017	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>Produits d'exploitation</b>				
Cotisations des membres fondateurs	70 300,00 €		70 300,00 €	
Cotisations des membres actifs				
Entreprises à risques	43 500,00 €		35 000,00 €	
Collectivités	3 600,00 €		3 600,00 €	
Autres entreprises	100,00 €		-	
Cotisations à recevoir	-		-	
<b>TOTAL</b>	<b>117 500,00 €</b>		<b>108 900,00 €</b>	
<b>Produits financiers</b>				
Gain de change ou de conversion	1,65 €			2,10 €
Intérêts du compte sur livret	1 304,24 €		772,08 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 305,89 €</b>	-	<b>772,08 €</b>	<b>2,10 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>118 805,89 €</b>		<b>109 669,98 €</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>				
Salaires, Traitement et Charges sociales		49 271,46 €		67 317,91 €
Honoraires		5 160,00 €		8 019,20 €
Fournitures de bureau		550,52 €		-
Frais de télécommunications		1 609,14 €		1 439,98 €
Frais de reproduction		6 616,88 €		6 760,04 €
Frais postaux		947,79 €		826,22 €
Gestion bancaire par Internet / Frais bancaire		132,84 €		143,84 €
Charges locatives		102,00 €		71,21 €
Convention de mise à disposition des véhicules CODAH		773,00 €		712,32 €
Frais de déplacement		12,80 €		-
Frais divers		474,98 €		542,88 €
Impôts et taxes		162,00 €		33,00 €
Assurances		937,33 €		923,78 €
Déménagement		-		763,00 €
Amortissement des immobilisations		389,93 €		266,03 €
Provisions pour risques				45 335,00 €
Transfert charges d'exploitation pour projets associatifs	1 465,79 €		1 406,44 €	
Transfert charges d'exploitation pour fonds dédiés	3 151,88 €		-	
<b>TOTAL</b>	<b>4 617,67 €</b>	<b>67 140,67 €</b>	<b>1 406,44 €</b>	<b>133 154,41 €</b>
<b>Actions</b>				
Haut Comité Français Défense Civile		306,05 €		143,20 €
Hébergement site Internet		504,00 €		504,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>810,05 €</b>		<b>647,20 €</b>
<b>Fonds dédiés</b>				
Gestion collective des risques de l'estuaire		48 897,58 €		-
Reprise Fonds dédiés	48 897,58 €		-	-
<b>TOTAL</b>	<b>48 897,58 €</b>	<b>48 897,58 €</b>	-	-
<b>Projets associatifs</b>				
Développement de l'information aux populations résidentes		16 420,12 €		10 548,82 €
Gestion collective des risques de l'estuaire		4 854,15 €		9 864,00 €
Charges de fonctionnement / projets		1 465,79 €		1 406,44 €
<b>TOTAL</b>		<b>22 740,06 €</b>		<b>21 819,26 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>86 073,11 €</b>		<b>154 214,43 €</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>118 805,89 €</b>	<b>86 073,11 €</b>	<b>109 669,98 €</b>	<b>154 214,43 €</b>
<b>RESULTAT EXERCICE</b>		<b>32 732,78 €</b>		<b>- 44 544,45 €</b>

Gestion des Fonds dédiés	Solde au 31/12/2016	Ajustements 2017	Opérations 2017	Charges de fonctionnement 2017	Solde au 31/12/2017
Evaluation de l'impact des surcotes marines	3 796,27 €	-	-	-	3 796,27 €
<b>TOTAL Fonds dédiés</b>	<b>3 796,27 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>3 796,27 €</b>

# Bilan Association ORMES

Au: 31/12/2017

EUR

<b>Actif</b>		Exercice			Exercice N-1	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2016	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Concessions, logiciels et droits similaires	2 586,40	2 586,40			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>Total</b>	<b>2 586,40</b>	<b>2 586,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Actif immobilisé</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	681,72	681,72		
		Autres immobilisations corporelles	8 759,82	8 404,37	355,45	621,48
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	<b>Total</b>	<b>9 441,54</b>	<b>9 086,09</b>	<b>355,45</b>	<b>621,48</b>	
<b>Immobilisations financières (2)</b>	Participations					
	Créances rattachées à des participat.					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	460,00		460,00	460,00	
	<b>Total</b>	<b>460,00</b>		<b>460,00</b>	<b>460,00</b>	
<b>Total I</b>		<b>12 487,94</b>	<b>11 672,49</b>	<b>815,45</b>	<b>1 081,48</b>	
<b>Actif circulant</b>	<b>Stocks et en-cours</b>	Matières premières, approvisionnement				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	<b>Total</b>					
	Avces et acptes versés sur commandes					
<b>Créances(3)</b>	Créances usagers et comptes rattachés	608,66		608,66	50,66	
	Autres créances					
	<b>Total</b>	<b>608,66</b>		<b>608,66</b>	<b>50,66</b>	
<b>Divers</b>	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	166 094,77		166 094,77	161 737,20	
	Charges constatées d'avance (4)	1 189,33		1 189,33	984,30	
<b>Total II</b>		<b>167 892,76</b>		<b>167 892,76</b>	<b>162 772,16</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>Total de l'actif (I+II+III+IV+V)</b>		<b>180 380,70</b>	<b>11 672,49</b>	<b>168 708,21</b>	<b>163 853,64</b>	
<b>Renvois</b>	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
<b>Engagements reçus</b>	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

# Bilan

## Association ORMES

Au: 31/12/2017

EUR

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice N-1
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves statutaire	20 000,00	20 000,00
	Autres réserves (projets associatifs)	126 065,07	93 332,29
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	-44 544,45	32 732,78
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
<b>Total</b>		<b>I</b>	<b>101 520,62</b>
		<b>146 065,07</b>	
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	45 335,00	
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	3 796,27	3 796,27
<b>Total</b>		<b>II</b>	<b>49 131,27</b>
		<b>3 796,27</b>	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 644,33	4 670,73
	Dettes fiscales et sociales	12 411,99	9 321,57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total</b>		<b>III</b>	<b>18 056,32</b>
		<b>13 992,30</b>	
Ecart de conversion passif		IV	
<b>Total du passif</b>		<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>168 708,21</b>
		<b>163 853,64</b>	
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

## Compte de résultat Association ORMES

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017  
Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

EUR

		Exercice	Exercice N-1
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Biens</div> </div>		
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Services liés à des financements réglementaires</div> </div>		
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Autres services</div> </div>		
	<b>Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exploitation)</b>		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissement), transferts de charges	12 986,38	9 514,92	
Cotisations	108 900,00	117 500,00	
Autres produits (1)			
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>I 121 886,38</b>	<b>127 014,92</b>	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Achats</div> </div>		
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Variation de stocks</div> </div>		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Achats</div> </div>	22 852,06	29 364,37
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">Variation de stocks</div> </div>		
	Autres achats et charges externes (2)	18 363,63	15 071,08
	Impôts, taxes et versements assimilés	437,18	453,61
	Salaires et traitements	61 398,61	71 506,35
	Charges sociales	18 515,30	27 538,27
	- sur immobilisations	266,03	389,93
	Dotations		
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">amortissements</div> </div>			
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">provisions</div> </div>			
<b>d'exploitation</b>			
- sur actif circulant : provisions			
- pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges			
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>II 121 832,81</b>	<b>144 323,61</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(I-II) 53,57</b>	<b>-17 308,69</b>	
Oper. Com. mun.	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif imm		
	Autres intérêts et produits assimilés	769,98	1 305,89
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>	<b>V 769,98</b>	<b>1 305,89</b>	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>VI 0</b>	<b>0</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>(V-VI) 769,98</b>	<b>1 305,89</b>	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI) 823,55</b>	<b>-16 002,80</b>	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail	mobilier	
	immobilier		

## Compte de résultat (suite)

### Association ORMES

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

EUR

		Exercice	Exercice N-1
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b> VII	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	45 335,00	
	<b>Total des charges exceptionnelles</b> VIII	45 335,00	0,00
<b>Résultat exceptionnel</b> (VII-VIII)		-45 335,00	0,00
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	33,00	162,00
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		48 897,58
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
<b>Total des produits</b> (I+III+V+VII+XI) XIII		122 656,36	177 218,39
<b>Total des charges</b> (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		167 200,81	144 485,61
<b>Excédent ou déficit</b> (XIII-XIV)		-44 544,45	32 732,78
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Produits</b>			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
<b>Charges</b>			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

**OFFICE DES RISQUES MAJEURS  
DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE**

**Annexe  
aux comptes annuels de l'exercice clos  
le 31 décembre 2017**

## SOMMAIRE

1. <u>Faits majeurs de l'exercice</u>	3
1.1. Principes, règles et méthodes comptables	3
1.2. Evènements significatifs	3
2. <u>Informations relatives au bilan</u>	4
2.1 Bilan actif	4
2.1.1 Tableau des immobilisations	4
2.1.2 Tableau des amortissements	4
2.1.3 Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux	4
2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation	4
2.1.5 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux	5
2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	5
2.1.7 Immobilisations en cours	5
2.1.8 Immobilisations financière	5
2.1.9 Autres créances	5
2.1.10 Disponibilités	5
2.1.11 Charges constatées d'avance	6
2.2 Bilan passif	6
2.2.1 Réserve statutaire	6
2.2.2 Autres Réserves	6
2.2.3 Autres dettes – Classement par échéance	6
2.2.4 Provisions pour risques	6
2.2.5 Fonds dédiés	7
3 <u>Informations relatives au compte de résultat</u>	7
3.1 Evaluation des contributions volontaires en nature	7
3.2 Rémunération des 3 plus hauts dirigeants	8
3.3 Salaires, traitements et charges sociales	8
3.3.1 Provision congés payés	8
3.3.2 Indemnité de départ en retraite	8

# 1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

## 1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

## 1.2 Evènements significatifs

Le 18 septembre 2017, l'association a déménagé dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine-Estuaire au sein de l'association SYNERZIP-LH.

Au cours de l'exercice 2017, l'ORMES a continué son travail sur les projets suivants :

- dans le cadre de l'atelier de l'Information Préventive par la diffusion des outils IP, l'écriture d'un cahier des charges de la formation toxique et la réflexion sur une appli « Alerte Risques » ;
- dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des risques Littoraux de la Plaine Alluviale Nord de la Seine (PANES), l'ORMES est associé à l'étude des aléas « submersions marines » confiée au bureau d'étude ANTEA. Il s'agit de mener une étude préliminaire de l'estuaire de la Seine, pour ensuite construire un modèle hydraulique de submersion marine associé à la combinaison de grandes marées et de tempêtes. Cette étude tient compte de l'impact éventuel du réchauffement climatique. Ce travail vise à cartographier les zones inondées, les hauteurs d'eau et les vitesses d'écoulement pour définir des zonages réglementaires de prévention des risques. L'ORMES apporte son expertise sur ces phénomènes complexes qu'elle a déjà étudié dans le cadre de la Commission « surcotes marines ».

Au cours de l'exercice 2017, il y a eu des mouvements de personnel.

- En février 2017, l'ORMES a licencié l'ingénieure « Risques Technologiques » suite à la fin de son CDI de chantier et à la non possibilité de reclassement au sein de l'association.
- En août 2017, Madame Cristina BRAGA MOREIRA a été recrutée en CDD pour remplacer Madame Virginie PAPE, assistante de direction pendant son congé maternité.



## 2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 2.1 Bilan actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 586,00 €			2 586,00 €
Immobilisations corporelles	10 965,00 €		1 522,74 €	9 442,26 €
Immobilisations financières	460,00 €			460,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 011,00 €</b>		<b>1 522,74 €</b>	<b>12 488,26 €</b>

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 586,00 €			2 586,00 €
Immobilisations corporelles	10 343,00 €	266,00 €	1 522,74 €	9 086,26 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 930,00 €</b>	<b>266,00 €</b>	<b>1 522,74 €</b>	<b>11 672,26 €</b>

#### 2.1.3 Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux

Sur l'exercice 2017, aucun mouvement n'est intervenu concernant les immobilisations incorporelles.

#### 2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Nom de domaine	Linéaire	5 ans
Logiciels de PAO	Linéaire	3 ans

### **2.1.5 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux**

Sur l'exercice 2017, des immobilisations corporelles ont été cédées à titre gratuit suite à la signature d'une convention entre l'ORMES et l'association SYNERZIP-LH.

### **2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation**

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Plieuse automatique	Linéaire	10 ans
Poste informatique – Assistante de com.	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Enregistreur numérique	Linéaire	3 ans
Poste informatique – Assistante de dir. 2	Linéaire	3 ans
2 PC portables	Linéaire	3 ans
Badgeuse	Linéaire	3 ans
Tour poste administratif	Linéaire	3 ans

### **2.1.7 Immobilisations en cours**

Il n'y a pas d'immobilisation en cours au 31 décembre 2017.

### **2.1.8 Immobilisations financières**

Au 31 décembre 2017, les immobilisations financières s'élèvent à 460,00 € et correspondent au dépôt de garantie à LA POSTE pour l'installation et l'utilisation d'une machine à affranchir.

### **2.1.9 Autres créances**

Une créance de 608,66 € correspondant à des avoirs de fournisseurs, restant due au 31 décembre 2017.

### **2.1.10 Disponibilités**

Les disponibilités au 31 décembre 2017 s'élèvent à 166 094,77 € correspondant au solde du compte courant à hauteur de 59 292,11 €, au solde du compte sur livret à hauteur de 21 596,41 €, au solde du compte Livret A à hauteur de 85 206,25 €.

### 2.1.11 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2017, elles s'élèvent à 1 189,33 €.

## 2.2 Bilan passif

### 2.2.1 Réserve statutaire

Conformément à l'article 12 des statuts, l'association doit constituer un fonds de réserve. Le fonds de réserve statutaire s'élève à 20 000,00 € au 31 décembre 2017.

### 2.2.2 Autres réserves

Au 31 décembre 2017, les projets associatifs s'élèvent à 126 065,07 €. Ces projets associatifs se décomposent de la manière suivante :

<u>Projets associatifs</u>	
Développement de l'information aux populations résidentes	12 448,54 €
Gestion Collective des Risques	10 311,40 €
Fonds non alloués	103 305,13 €
<b>TOTAL Projets Associatifs</b>	<b>126 065,07 €</b>

### 2.2.3 Autres dettes – Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an. Elles sont essentiellement composées des dettes sociales pour 12 378,99 €, des impôts dus pour 33,00 €, des factures non parvenues au 31 décembre 2017 pour 4 520,00 € et des dettes fournisseurs pour 1 124,33 €.

### 2.2.4 Provisions pour risques

Au 31 décembre 2017, une provision pour risques d'un montant de 45 335,00 € a été constituée suite à un contentieux en cours avec une ancienne salariée.

### 2.2.5 Fonds dédiés

Au 31 décembre 2017, les fonds dédiés s'élèvent à 3 796,27 €.  
Ces fonds dédiés se décomposent de la manière suivante :

Fonds dédiés	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la clôture de l'exercice
Surcotes marines	3 796,27 €			3 796,27 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 796,27 €</b>			<b>3 796,27 €</b>

En cas de subventions non entièrement utilisées durant l'exercice, le montant restant disponible est dédié au compte de charges 689400 « engagements à réaliser sur subventions attribuées » par le crédit du compte passif 194 « fonds dédiés sur subventions de fonctionnement ».

Au cours de l'exercice suivant, au fur et à mesure de la réalisation des engagements, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits par le crédit du compte 789 « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

## 3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 3.1 Evaluation des contributions volontaires en nature

Depuis le 5 février 2007, il y a une convention de mise à disposition d'un bureau, situé dans les locaux de l'Hôtel d'Agglomération, 19 rue Georges Braque, à titre gratuit, avec la CODAH.

Cette mise à disposition n'a fait l'objet d'aucune valorisation dans la convention signée le 10 avril 2007. Par ailleurs, l'association versera à la CODAH une somme annuelle, à terme échu, de 102,00 € représentant les charges de chauffage, eau et électricité.

Depuis janvier 2009, il y a une convention de mise à disposition de véhicules CODAH. Par ailleurs, l'association versera à la CODAH une somme annuelle, à terme échu, de 773,00 € représentant les charges de carburant, d'entretien et d'assurance.

Suite au déménagement de l'association, les sommes annuelles versées, à terme échu, ont été calculées au prorata de la durée d'occupation sur l'année 2017 soit 71,21 € pour les charges de chauffage, eau et électricité et 712,32 € pour les charges de carburant, d'entretien et d'assurance.

## **3.2 Rémunération des 3 plus hauts dirigeants**

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantage en nature n'a été versée aux cinq plus haut dirigeants (bureau de l'association) en 2017.

## **3.3 Salaires, traitements et charges sociales**

### **3.3.1 Provision congés payés**

La méthode du 10<sup>ème</sup> a été appliquée aux salaires annuels des employés. L'estimation de la provision des congés payés au 31 décembre 2017 s'élève à 7 355,46 € charges comprises.

### **3.3.2 Indemnité de départ en retraite**

Au 31 décembre 2017, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite ne fait l'objet d'aucune provision dans les comptes.

# PROGRAMME D' ACTIONS 2018

	Programme d' actions	Conditions de mise en œuvre
<p>Gestion collective des risques technologiques</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Mise en œuvre du PPRT :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Participation aux travaux des différents comités pilotés par les services de l'État (habitat, activités économiques)</li> </ul> </li> <li>❖ Participation aux travaux de la Commission de Suivi de Site (CSS)</li> </ul>
<p>Commission « surcotes marines »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 3 actions sont en cours de développement :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Accompagnement de la mise en œuvre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) du Territoire à Risque Inondation (TRI) du Havre et l'élaboration d'un Plan d'Action de Prévention des Inondations avec le SMBV et le GPMH</b></li> <li>2) <b>Une action « formation » avec une deuxième session de sensibilisation sur le thème « inondations-submersions et intempéries » réalisée avec ENEDIS et le GPMH afin de sensibiliser des correspondants communaux de Caux Estuaire pour la première fois et de la CODAH en vue de mettre à jour les Plans Communaux de Sauvegarde</b></li> <li>3) <b>Poursuite des études sur les submersions marines.</b> Dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Littoraux de la Plaine Alluviale Nord de l'Estuaire de la Seine (PPRL PANES), la première phase d'études réalisées en collaboration avec les services de l'Etat est achevée. Nous sommes actuellement dans la phase d'élaboration et de calibrage d'un modèle hydrodynamique afin de produire les cartographies d'aléa afin d'anticiper la mise en œuvre des mesures adaptées. Les résultats seront disponibles au 2<sup>ème</sup> semestre 2018. La prochaine étape concerne la rédaction d'un règlement innovant du PPRL permettant de coupler, aménager les mesures réglementaires à des dispositions de développement du territoire.</li> </ol> </li> </ul>	
<p>Communication et sensibilisation</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développement de l'intranet du site Web de l'ORMES</li> <li>❖ Campagne d'information dans les collèges du territoire de l'ORMES</li> <li>❖ Participation aux forums « Ma santé – Parlons-en » autour de la politique de santé publique de la CODAH</li> </ul>

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

	2017		2018	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>Produits d'exploitation</b>				
Cotisations des membres fondateurs	70 300,00 €		57 800,00 €	
Cotisations des membres actifs				
Entreprises à risques	- €		- €	
Collectivités	3 600,00 €		3 600,00 €	
Autres entreprises	- €		- €	
SYNEZIP-UH	35 000,00 €		35 000,00 €	
<b>Produits financiers</b>				
Gain de change ou de conversion	- €		- €	
Intérêts du compte sur livret	- €		- €	
<b>TOTAL</b>	<b>108 900,00 €</b>		<b>96 400,00 €</b>	
<b>Charges d'exploitation</b>				
Salaire, Traitement et Charges sociales		62 000,00 €		62 000,00 €
Honoraires expert comptable + CAC		5 200,00 €		8 850,00 €
<b>Honoraires avocat</b>				<b>3 000,00 €</b>
Fournitures de bureau		1 000,00 €		1 200,00 €
<b>Frais de télécommunications + Internet</b>		<b>1 700,00 €</b>		<b>780,00 €</b>
Site Web-ORMES		800,00 €		2 160,00 €
Frais de reproduction		7 000,00 €		7 000,00 €
<b>Frais postaux</b>		<b>1 300,00 €</b>		<b>200,00 €</b>
Gestion bancaire par Internet		150,00 €		150,00 €
<b>Charges locatives</b>		<b>102,00 €</b>		<b>- €</b>
<b>Convention de mise à disposition des véhicules CODAH</b>		<b>980,00 €</b>		<b>- €</b>
Frais divers		800,00 €		700,00 €
Impôts et taxes		500,00 €		200,00 €
Assurances		1 000,00 €		1 000,00 €
<b>Amortissement des immobilisations</b>		<b>1 000,00 €</b>		<b>500,00 €</b>
<b>HC/FDC</b>		<b>500,00 €</b>		<b>300,00 €</b>
<b>Gestion collective des risques de l'estuaire</b>		<b>- €</b>		<b>5 760,00 €</b>
Contribution projets et fonds dédiés aux charges d'exploitation		2 500,00 €		- €
<b>TOTAL</b>	<b>108 900,00 €</b>	<b>81 532,00 €</b>	<b>96 400,00 €</b>	<b>93 780,00 €</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>27 368,00 €</b>		<b>2 620,00 €</b>	
<b>Fonds de réserve statutaire</b>	<b>20 000,00 €</b>		<b>20 000,00 €</b>	

<b>Suivi des Fonds dédiés</b>	<b>Solde au 31/12/17</b>
Evaluation de l'impact des surcotes marines	3 796,27 €